



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Linda Bissonnette, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil, soit le lundi 6 avril 2019 à 19 :30 hres, au 1, 8^{ème} Rue.

Résumé :

Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment secondaire (garage) d'une superficie de 139.35 m².

Dans tous les cas, il doit y avoir un bâtiment principal sur le lot pour pouvoir implanter un bâtiment secondaire.

Donc une dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment secondaire sans avoir de bâtiment principal sur le lot 6 274 895, et d'une superficie excédentaire de 54.35m² est demandée.

Donné à Scott, ce 23 mars 2020

Linda Bissonnette
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe